

**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
PRÉSIDENTE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Papeete, le 20 juillet 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Institut d'archives, d'information et de documentation sur les essais nucléaires en Polynésie française - Centre de mémoire

Le comité de projet pour un institut d'archives, d'information et de documentation sur les essais nucléaires en Polynésie française s'est tenu pour la deuxième fois cet après-midi, 20 juillet 2018, sous la co-présidence du haut-commissaire, monsieur René Bidal, et du Président du Pays, monsieur Edouard Fritch.

Sa première réunion d'installation a eu lieu le 24 janvier 2018, en présence de madame Annick Girardin, ministre des Outre-Mer, relançant officiellement le processus de définition et de mise en place de ce lieu dédié au fait nucléaire en Polynésie française, réclamé depuis plus de dix ans par les Polynésiens (vœu de la commission d'enquête de l'assemblée de Polynésie française en 2005, vœu de la délégation polynésienne des Etats généraux en 2009, demandes répétées des associations et de certains gouvernements).

Cet après-midi, le comité de projet a examiné les propositions préparées par les groupes techniques constitués en janvier dernier et qui se sont réunis une vingtaine de fois depuis.

Le groupe scientifique est composé de services de l'Etat et du Pays, mais surtout des trois associations de la cause, de la Société des études océaniques, de l'Université de la Polynésie française, de la Maison des sciences de l'Homme du Pacifique, d'un étudiant, d'une doctorante et d'un ancien travailleur des sites amateur d'art ainsi que des instances nationales du CEA et du Ministère des Armées.

Ce groupe scientifique a présenté aujourd'hui au comité de projet sa vision des enjeux, des contenus et des publics de ce futur organisme. A noter que son nom devra être revu.

Le groupe bâtimentaire, composé de la direction de l'ingénierie publique et de la direction des infrastructures de la Défense, côté Etat, de Tahiti Nui Aménagement et Développement et de la direction de l'équipement, côté Pays, a argumenté sur les prochaines étapes souhaitables pour la bonne réalisation du projet.

Le comité de projet a validé toutes les orientations présentées par le groupe scientifique. Il a par ailleurs approuvé le lancement de la phase de diagnostics des bâtiments de l'hôtel de la marine et de la villa Comar ainsi que celui de la phase d'études pour la faisabilité de l'opération et la préparation du programme technique détaillé. Le principe d'une maîtrise d'ouvrage partagée a également été approuvé.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

communication@presidence.pf